

---

---

Heritiers & Successeurs acceptée, approuvée, ratifiée & confirmée, & par ces presentes signée de Notre main, acceptons, approuvons, ratifions & confirmons, & le tout promettons en foi & parole de Prince, garder & observer inviolablement, sans jamais aller ou venir au contraire, directement ni indirectement, en quelle maniere que ce soit. En témoin de quoi Nous avons fait mettre Notre scel à ces dites presentes.

Donné à Carlsrouhe le feixieme jour du mois de Decembre mille fept cent foixante cinq.

CHARLES FREDERIC Marggrave de Bade.

(L. S.)



SUPPLE-